

Le 31 juillet 2019,

Chère Madame, cher Monsieur

Je me permets de venir vers vous en ma qualité de résidant de la commune de DEULEMONT concernant l'usine CLAERBOUT située à WARNETON BELGIQUE pour laquelle un grand nombre de questions semblent soulevées.

En réalité, cette usine est implantée en bordure de la Lys et certaines questions demeurent quant à la pollution écologique éventuelle de celle-ci.

Je ne peux maîtriser cette pollution écologique mais l'usine génère une pollution visuelle, odorante et sonore.

En effet, du village de DEULEMONT situé sur le rivage voisin de la Lys nous pouvons:

- entendre l'activité de l'usine, les bruits devenant plus perceptibles de nuit,
- ressentir le traitement des pommes de terres par l'émanation de diverses odeurs,
- visualiser l'impact de la construction en elle-même qui s'insère mal dans le paysage calme et campagnard des environs.

Je ne sais si ce courrier aura un impact mais je vous serai reconnaissant de prendre en considération la teneur de celui-ci et envisager ce qui apparaît le plus opportun d'un point de vue écologique et architectural car cette usine semble vouloir construire un nouveau réfrigérateur et une plate-forme multimodale qui accroîtront la pollution écologique, visuelle, sonore et odorante des environs.

Les questions relatives aux installations classées existant sur le sol français méritent d'être soulevées également.

Restant bien évidemment à votre disposition pour tout besoin,

Je vous prie d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués

Antoine DELPLACE